



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-2266>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **25-2266**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de produits d'entretien, d'hygiène et de matériels de nettoyage pour la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) des Pavillons-sous-Bois

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture de produits d'entretien, d'hygiène et de matériels de nettoyage pour la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) des Pavillons-sous-Bois. Il est divisé en 5 lots. L'accord-cadre mono-attributaire est établi conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel tel que ce montant figure dans le descriptif propre à chaque lot. Cet accord-cadre s'inscrit dans le cadre d'un groupement de commandes, pris par délibération n°2015-00092 du 29 juin 2015, entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale dont le coordonnateur est la ville des Pavillons-sous-Bois. La description des produits et leurs spécifications techniques sont précisées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et dans le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) propre à chaque lot.

Identifiant de la procédure : cf848561-bcae-4df6-8615-9253a71162e5

Avis précédent : b7c8215a-6d1f-4771-b184-145c59a698c1-01

Identifiant interne : 2024-14

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39830000 Produits de nettoyage

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39224300 Balais et brosses et autres produits de nettoyage ménager

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39812100 Produits d'entretien des sols

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 19640000 Sacs et sachets à ordures en polyéthylène

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33760000 Papier hygiénique, mouchoirs, essuie-mains et serviettes de table

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39222100 Fournitures jetables pour restauration

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville des Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter du 4 novembre 2024 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure et est reconductible à sa date d'anniversaire, soit au 4 novembre ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, tacitement, au maximum trois fois, pour une durée d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 688,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Une visite facultative (visite des lieux de livraison) est prévue dans le cadre de cette consultation. Les candidats doivent s'inscrire au plus tard à la date indiquée en première page du Règlement de la Consultation et selon les modalités décrites à l'article 3.3 de ce même Règlement. Pour chacun des lots, les candidats devront, en accompagnement de leur offre, fournir des échantillons à titre gratuit selon les modalités décrites à l'article 4.3 du Règlement de la consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Produits d'entretien ménager et lessiviels

Description : Dans le cadre du lot n°1 « Produits d'entretien ménager et lessiviels », le titulaire devra assurer des prestations de fourniture de produits d'entretien ménager et de produits lessiviels pour les différents établissements de la Commune et du CCAS afin d'assurer de façon

quotidienne le nettoyage et la désinfection des différents locaux et du linge et maintenir l'état de propreté dans les règles d'hygiène en vigueur. Les prestations seront réglées par l'application des prix unitaires tels qu'ils figurent : -dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), propre à chaque lot, joint au présent accord-cadre ; -dans le catalogue/tarif général du titulaire mis à jour annuellement et sur lequel est appliqué le taux de remise indiqué dans le BPU pour les fournitures faisant partie du périmètre de l'accord-cadre mais ne figurant pas dans le BPU. Le présent lot est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 27 000,00 euros HT.

Identifiant interne : 2024-14-1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39830000 Produits de nettoyage

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39812100 Produits d'entretien des sols

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter du 4 novembre 2024 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure et est reconductible à sa date d'anniversaire, soit au 4 novembre ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, tacitement, au maximum trois fois, pour une durée d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/11/2024

Date de fin de durée : 03/11/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et suivront l'évolution réglementaire en vigueur ; l'instance chargée des procédures de recours figurant à l'article 10.1 du règlement de la consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Ouate

Description : Concernant le lot n°4 « Ouate », le titulaire assurera des prestations de fourniture de ouate (papiers à usage unique) permettant le nettoyage, l'essuyage professionnel des locaux de la commune et du CCAS ainsi que pour veiller au bon fonctionnement du quotidien. Les

prestations seront réglées par l'application des prix unitaires tels qu'ils figurent : -dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), propre à chaque lot, joint au présent accord-cadre ; -dans le catalogue/tarif général du titulaire mis à jour annuellement et sur lequel est appliqué le taux de remise indiqué dans le BPU pour les fournitures faisant partie du périmètre de l'accord-cadre mais ne figurant pas dans le BPU. Le présent lot est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 60 000,00 euros HT.

Identifiant interne : 2024-14-4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33760000 Papier hygiénique, mouchoirs, essuie-mains et serviettes de table

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter du 4 novembre 2024 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure et est reconductible à sa date d'anniversaire, soit au 4 novembre ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, tacitement, au maximum trois fois, pour une durée d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/11/2024

Date de fin de durée : 03/11/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et suivront l'évolution réglementaire en vigueur ; l'instance chargée des procédures de recours figurant à l'article 10.1 du règlement de la consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Sacs poubelles

Description : Concernant le lot n°5 « Sacs poubelles », le titulaire aura pour mission la fourniture de sacs poubelles permettant à la collecte ou pré-collecte des différents déchets afin de maintenir la propreté de la Commune et du CCAS. Les prestations seront réglées par l'application des prix unitaires tels qu'ils figurent : -dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), propre à chaque lot, joint au présent accord-cadre ; -dans le catalogue/tarif général du titulaire

mis à jour annuellement et sur lequel est appliqué le taux de remise indiqué dans le BPU pour les fournitures faisant partie du périmètre de l'accord-cadre mais ne figurant pas dans le BPU. Le présent lot est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 20 000,00 euros HT.

Identifiant interne : 2024-14-5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 19640000 Sacs et sachets à ordures en polyéthylène

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter du 4 novembre 2024 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure et est reconductible à sa date d'anniversaire, soit au 4 novembre ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, tacitement, au maximum trois fois, pour une durée d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/11/2024

Date de fin de durée : 03/11/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et suivront l'évolution réglementaire en vigueur ; l'instance chargée des procédures de recours figurant à l'article 10.1 du règlement de la consultation.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Produits d'entretien professionnels pour la cuisine

Description : Dans le cadre du lot n°2 « Produits d'entretien professionnels pour la cuisine », le titulaire devra assurer des prestations de fourniture de produits d'entretien professionnels pour la cuisine car il importe d'assurer de façon quotidienne le nettoyage et la désinfection des différents locaux des cuisines et de maintenir l'état de propreté dans les règles d'hygiène en vigueur. Les prestations seront réglées par l'application des prix unitaires tels qu'ils figurent : - dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), propre à chaque lot, joint au présent accord-cadre ; - dans le catalogue/tarif général du titulaire mis à jour annuellement et sur lequel est appliqué le

taux de remise indiqué dans le BPU pour les fournitures faisant partie du périmètre de l'accord-cadre mais ne figurant pas dans le BPU. Le présent lot est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 35 000,00 euros HT.

Identifiant interne : 2024-14-2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39830000 Produits de nettoyage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39224300 Balais et brosses et autres produits de nettoyage ménager

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39812100 Produits d'entretien des sols

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter du 4 novembre 2024 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure et est reconductible à sa date d'anniversaire, soit au 4 novembre ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, tacitement, au maximum trois fois, pour une durée d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/11/2024

Date de fin de durée : 03/11/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et suivront l'évolution réglementaire en vigueur ; l'instance chargée des procédures de recours figurant à l'article 10.1 du règlement de la consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Petit matériel et consommable

Description : Concernant le lot n°3 « Petit matériel et consommable », le titulaire devra assurer des prestations de fourniture de petit matériel de nettoyage permettant le nettoyage et la désinfection des locaux de la commune et du CCAS ainsi que la fourniture de consommables. Les prestations seront réglées par l'application des prix unitaires tels qu'ils figurent : -dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), propre à chaque lot, joint au présent accord-cadre ; -dans le

catalogue/tarif général du titulaire mis à jour annuellement et sur lequel est appliqué le taux de remise indiqué dans le BPU pour les fournitures faisant partie du périmètre de l'accord-cadre mais ne figurant pas dans le BPU. Le présent lot est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 30 000,00 euros HT.

Identifiant interne : 2024-14-3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39224300 Balais et brosses et autres produits de nettoyage ménager

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39222100 Fournitures jetables pour restauration

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter du 4 novembre 2024 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure et est reconductible à sa date d'anniversaire, soit au 4 novembre ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, tacitement, au maximum trois fois, pour une durée d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/11/2024

Date de fin de durée : 03/11/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31^{ème} jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et suivront l'évolution réglementaire en vigueur ; l'instance chargée des procédures de recours figurant à l'article 10.1 du règlement de la consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 688,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 108,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ORAPI HYGIENE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ORAPI HYGIENE - LOT 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 1

Titre : Lot n°1 : Produits d'entretien ménager et lessiviels

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 27/11/2024

Date de conclusion du marché : 16/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ADELYA TERRE D'HYGIENE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ADELYA TERRE D'HYGIENE - LOT 5

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 5

Titre : Lot n°5 : Sacs poubelles

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 27/11/2024

Date de conclusion du marché : 16/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : HERSAND SARL - Delaisy Kargo

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE HERSAND SARL - Delaisy Kargo - LOT 4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 4

Titre : Lot n°4 : Ouate

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 27/11/2024

Date de conclusion du marché : 17/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : M.R. NET (SAS MISEREY REGNAULT NETTOYAGE)

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE M.R. NET (SAS MISEREY REGNAULT NETTOYAGE) - LOT 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 3

Titre : Lot n°3 : Petit matériel et consommable

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 27/11/2024

Date de conclusion du marché : 16/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 140,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ORAPI HYGIENE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ORAPI HYGIENE - LOT 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 2

Titre : Lot n°2 : Produits d'entretien professionnels pour la cuisine

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 27/11/2024

Date de conclusion du marché : 16/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Numéro d'enregistrement : 21930057100011

Adresse postale : Place Charles de Gaulle

Ville : Les pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : service.juridique@lespavillonssousbois.fr

Téléphone : +33148027575

Profil de l'acheteur : <http://www.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0006

Nom officiel : ADELYA TERRE D'HYGIENE

Numéro d'enregistrement : 34821440400033

Adresse postale : 12 rue de la Pâture

Ville : BEZONS

Code postal : 95870

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : HERSAND SARL - Delaisy Kargo

Numéro d'enregistrement : 81044310100029

Adresse postale : 83 rue Maurice Berteaux - Bâtiment A

Ville : MONTMAGNY

Code postal : 95360

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : M.R. NET (SAS MISEREY REGNAULT NETTOYAGE)

Numéro d'enregistrement : 37798160000044

Adresse postale : ZA Saint Roch - Rue de la Cimenterie

Ville : BEAUMONT SUR OISE

Code postal : 95260

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ORAPI HYGIENE

Numéro d'enregistrement : 44031947300524

Adresse postale : 101 boulevard d'Italie

Ville : LIEUSAIN

Code postal : 77127

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bdf3cd9b-5369-488b-96c9-4955399765a2 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/01/2025 à 17:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2025